POPULATION et SOCIÉTÉS

Avril 1984
Numéro 179

ISSN - 0184 - 77.83

Bulletin Mensuel d'Informations Démographiques, Économiques, Sociales

Baisse de la mobilité résidentielle

LA révolution industrielle avait bouleversé la répartition des Français sur le territoire national, et conduit à la constitution d'importantes agglomérations urbaines, à la concentration parisienne, à la désertification de zones rurales jadis très peuplées (1). Cette évolution peut être suivie, depuis le XIX[e] siècle, à travers les recensements périodiques de la population, mais les courants qui la déterminent ne peuvent être véritablement analysés que depuis 1954, grâce à la question : « Où habitiez-vous l'année du précédent recensement ? » Ainsi a-t-on pu comprendre que la migration vers les villes, observée entre 1954 et 1975, ne se limitait pas à un simple « exode rural » de jeunes, et que des mouvements complexes se développaient dans d'autres directions [1].

Les premiers résultats disponibles du recensement de 1982 (sondage au 1/20) montrent un renversement dans l'évolution séculaire de la mobilité [2]. Celle-ci n'avait cessé de croître depuis le siècle dernier. Ainsi, la proportion de Français résidant à 45 ans hors de leur département de naissance est passée de 20 % pour les générations nées en 1816-1820 à plus de 40 % pour celles nées cent ans plus tard [3]. L'évolution observée depuis 1954 prolongeait parfaitement cette tendance. Entre 1968 et 1975, 48,9 % de la population de la France a changé de logement, 30,3 % de commune, 14,5 % de département, 9 % de région. On peut en déduire une estimation des *taux annuels de migration* pendant cette période : 10,4 % pour le changement de logement, 6,4 % pour le changement de commune, 3,1 % pour le changement de département, 1,9 % pour le changement de région. Cette mobilité, supérieure à 10 % si l'on considère les changements de logement, est voisine de celle qu'on observe en Angleterre ou au Japon (12 %) mais elle est inférieure à celles des Etats-Unis et du Canada, pour la même période (19 %). Tous ces indices montraient la croissance de la mobilité et même l'accélération de cette croissance.

Entre 1975 et 1982, c'est l'inverse qui se produit : *il y a baisse de la mobilité,* de 3 % pour les changements de logement, de 11 % pour les changements de département (tableau 1). Cette baisse est générale, pour tous les groupes d'âges et tous les indices retenus. La seule exception concerne les changements de commune (et non de département) pour les personnes de 30 à 39 ans en 1982 ; elle paraît correspondre au « desserrement urbain » : à ces âges, de nombreux couples vont s'installer dans des communes situées à la périphérie des villes.

Tableau 1. – Evolution de la mobilité de 1954 à 1982
(Taux annuels moyens, en % par an)

Changements	1954-62	1962-68	1968-75	1975-82
– de logement	–	–	10,37	10,02
– de commune	5,23	5,64	6,44	6,20
– de département	2,14 *	2,64	3,09	2,75
– de région	1,42	1,59	1,90	1,72

* Les données de la période 1954-62, pour les changements de département, ne sont pas comparables à celles des périodes suivantes, du fait de la création des nouveaux départements d'Ile-de-France.

Il est tentant de relier cette baisse de mobilité aux difficultés économiques qui ont marqué la période. Pendant une expansion, les occasions nouvelles d'emploi, permettant une promotion sociale, incitent au déménagement. En période de crise, une certaine mobilité est dictée par les suppressions d'emploi, mais son intensité est plus faible. On a déjà observé un tel ralentissement [4]. Mais cette explication n'est pas la seule : dans les pays disposant de moyens continus d'observation (enquêtes, registres), la baisse de la mobilité est antérieure à 1975. Ainsi aux Etats-Unis, où 20 % des individus changeaient chaque année de logement depuis 1948, la baisse de la mobilité commence dès 1966. Cette mobilité n'est plus que de 16 %. En Belgique, la diminution du taux de changement

(1) Voir *Population et Sociétés,* n° 101, 1977 : « Surpopulation, concentration, dispersion » ; n° 116, 1978 : « Le dépeuplement rural » ; n° 166, 1983 : « Déconcentration urbaine ».

Edité par l'Institut National d'Etudes Démographiques
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : (1) 320-13-45.

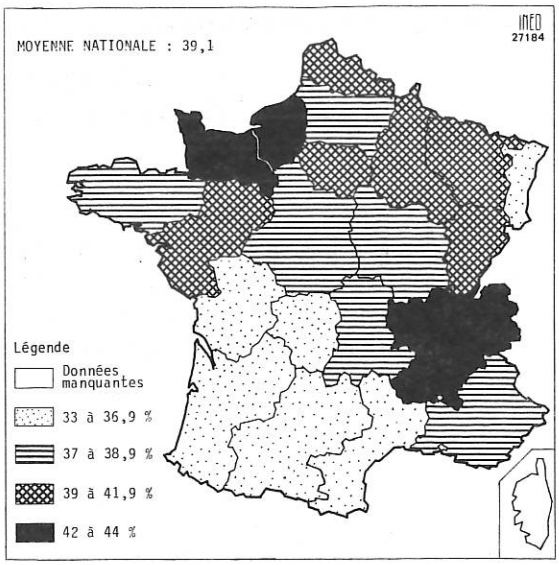


Figure 1. – Mobilité locale 1975-1982
Proportion de personnes ayant changé de logement mais non de région entre 1975 et 1982

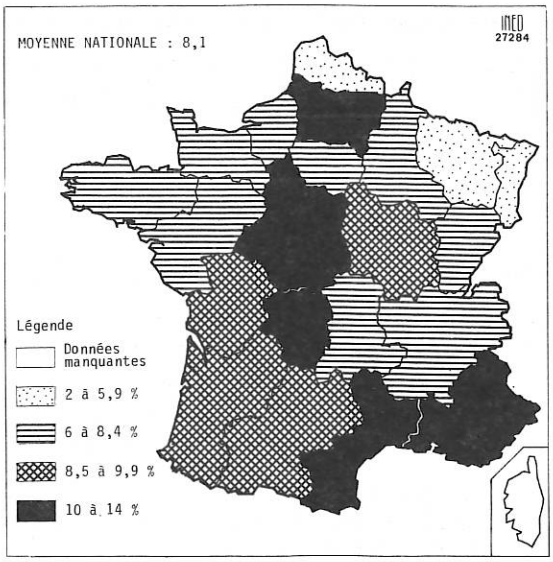


Figure 2. – Attraction lointaine 1975-1982
Proportion de personnes qui habitaient une autre région en 1975

de commune est apparue dès 1962 ; dans les pays scandinaves, la mobilité baisse dès 1970. Il est donc possible qu'en France cette baisse soit antérieure à 1975, mais la fréquence des recensements ne permet pas de le vérifier.

Que la diminution touche autant les personnes d'âge actif que les retraités est un premier argument pour relativiser l'influence de la crise économique. Un autre est fourni par une analyse régionale.

*
* *

On peut distinguer deux formes de mobilité, dont l'importance varie selon les groupes d'âges et selon les régions [5] : la *mobilité locale* est mesurée par la proportion des personnes ayant changé de logement mais non de région, l'*attraction lointaine* est mesurée par la proportion des personnes habitant une région lors d'un recensement et qui habitaient dans une autre région au recensement précédent (2).

La mobilité locale a moins baissé que l'attraction lointaine : – 2 % contre – 10 %, de 1968-1975 à 1975-1982. La baisse de la mobilité locale touche surtout les groupes d'âges élevés (– 12 % pour les plus de 40 ans), accentuant les disparités : entre 1975 et 1982 (tableau 2), le changement de logement dans la même région a été le fait de plus d'une personne sur deux en moyenne chez les moins de 40 ans, et de moins d'une personne sur quatre chez les plus de 40 ans. La baisse de l'attraction lointaine a au contraire touché les jeunes et les personnes d'âge actif plus que les personnes âgées, si bien que les écarts entre groupes d'âges tendent à se réduire. Ces deux types de mobilité n'ont pas du tout la même distribution géographique : la mobilité locale est forte dans la moitié nord de la France (Alsace et Picardie exclues) et dans la région Rhône-Alpes (ainsi, 42 % de la population a changé de logement en Basse-Normandie et en Lorraine, 43 % en Haute-Normandie et en Rhône-Alpes), elle est faible dans le Centre et le Sud (33 % en Limousin, 35 % en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (figure 1). Cette différence entre une France du Nord à forte mobilité locale et une France du Sud à mobilité moindre se retrouve pour tous les groupes d'âges jeunes, jusqu'à 40 ans. Après 40 ans, les régions de plus forte mobilité locale sont le Nord-Ouest (les deux Normandies, l'Ile-de-France) et le Sud-Est (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur).

Tableau 2. – Proportion de personnes mobiles entre deux recensements (en %).

Age au recensement	Mobilité locale 1968 1975	Mobilité locale 1975 1982	Attraction lointaine 1968 1975	Attraction lointaine 1975 1982
Moins de 20 ans	47,4	47,9	10,1	9,1
20-29 ans	54,7	53,2	14,9	13,1
30-39 ans	54,0	53,8	12,0	11,1
40-59 ans	29,0	24,9	5,6	4,8
60 ans ou plus	20,5	18,0	4,5	4,3
Tous âges	39,9	39,1	9,0	8,1

(2) Attraction, et non mobilité, lointaine : on mesure bien les *arrivées* dans une région. Les départs seront connus ultérieurement.

L'attraction lointaine tend aussi à partager la France en deux, mais selon un tout autre découpage. Les régions les plus attirantes sont celles du Sud et du Sud-Ouest, auxquelles il faut ajouter la région du Centre et la Picardie (jusqu'à 12 et 13 % d'immigrants venus des autres régions), les moins attractives étant le Nord (3 % seulement), la Lorraine et l'Alsace (de 5 à 6 %) (figure 2). Cette disposition varie très peu selon les groupes d'âges ; cependant, l'attraction de la région Ile-de-France, devenue très faible dans l'ensemble (elle est passée du 6e au 15e rang de 1968-1975 à 1975-1982), reste la

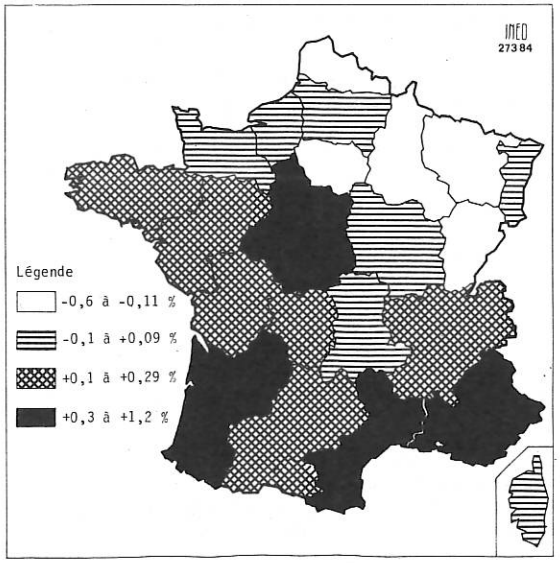


Figure 3. – Solde migratoire 1975-1982

plus forte à 20-29 ans, l'âge des études et du premier emploi. La carte des bilans migratoires de la période 1975-1982 est d'ailleurs très proche de celle de ces taux d'immigration régionaux (figure 3) : une tendance qui conduit à la redistribution des populations de la France du Nord et de l'Est vers les régions du Sud et de l'Ouest. D'une manière générale, l'évolution des deux types de mobilité entre 1968-1975 et 1975-1982 tend à *renforcer les oppositions régionales :* la mobilité locale a plutôt augmenté dans la moitié Nord de la France, dans les régions où elle était déjà élevée, et a plutôt baissé dans la moitié Sud, mais aussi dans l'Ile-de-France (3) et dans la région Rhône-Alpes, ce qui annonce peut-être une tendance ultérieure à la baisse de la mobilité locale des régions favorisées, qui ont été longtemps des pôles d'attraction. L'attraction lointaine de la plupart des régions a diminué, mais celle des régions du Sud-Ouest est restée stable et celle du Languedoc-Roussillon a même augmenté. Pourtant, cette région a un taux de chômage très élevé et un PIB par habitant relativement faible. L'évolution des bilans migratoires va aussi dans ce sens. On peut donc résumer l'évolution de la mobilité au cours de la période 1975-1982 en distinguant quatre grands ensembles territoriaux (figure 4) :

– *dans les trois régions les plus développées et les plus riches,* celles des trois grandes métropoles de Paris, Lyon et Marseille, aussi bien l'attraction lointaine que la mobilité locale diminuent. Le solde migratoire de l'Ile-de-France devient fortement négatif ; il demeure positif dans les deux autres régions tout en diminuant ;

– *dans toutes les régions de la moitié Nord de la France, à l'exception de la Bretagne,* l'attraction lointaine diminue, mais la mobilité locale augmente ;

– *en Bretagne et dans le Massif central,*

(3) Entre 1968 et 1975, plus de 3 900 000 Parisiens avaient changé de logement à l'intérieur de la région Ile-de-France ; entre 1975 et 1982, le chiffre correspondant est 3 790 000, malgré une augmentation de la population.

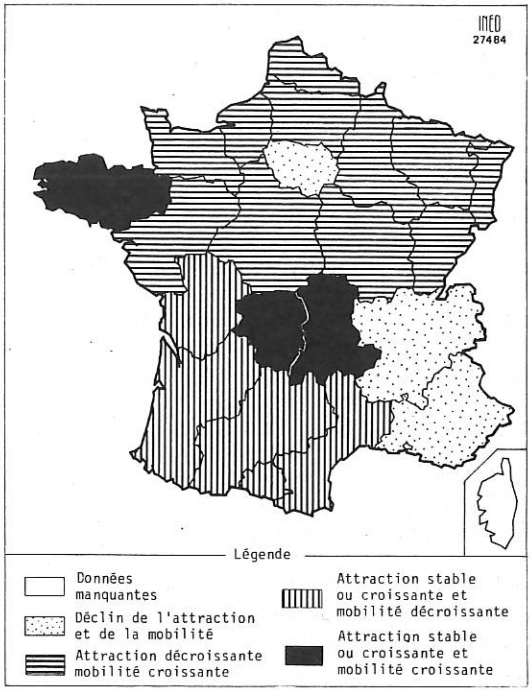


Figure 4. – Type d'évolution des migrations

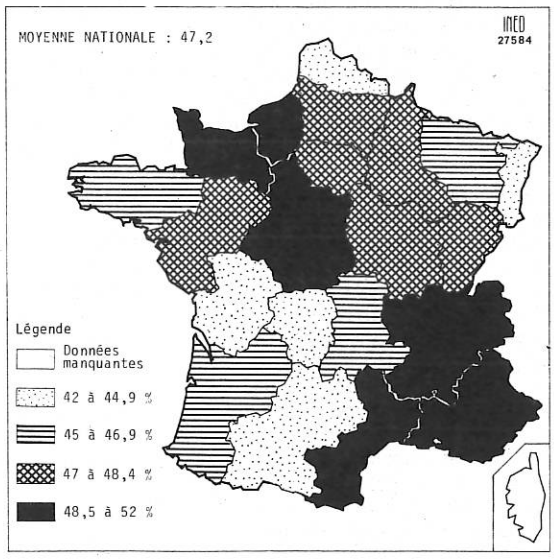


Figure 5. – Taux des changements de logement entre 1975 et 1982

l'augmentation de la mobilité locale se combine à une attraction lointaine stable ou croissante pour relever le niveau général, assez bas, de la mobilité ;

– *dans le Sud-Ouest,* enfin, l'attraction lointaine grandissante va de pair avec une plus faible mobilité locale de la population.

Au total, les régions où la mobilité a été la plus forte entre 1975 et 1982 (au sens de la proportion de personnes ayant changé de logement) dessinent une bande le long d'une ligne Le Havre-Marseille, associant les deux Normandies, les régions du Centre, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (figure 5).

De 1975 à 1982, parfois dans le prolongement de tendances annonciatrices antérieures, se sont donc affirmées de nouvelles formes de redistribution de population sur le territoire, tant à l'échelon des unités urbaines qu'à l'échelon régional ou national.

Tous ces mouvements sont encore d'interprétation difficile : la déconcentration des centres urbains vers leur périphérie rurale est-elle appelée à se poursuivre ? L'appel des régions du Sud peut-il se maintenir durablement, au point de renverser les concentrations antérieures ? La baisse de la mobilité semble, en tout cas, confirmer la fin d'une certaine forme de croissance des villes, liée à l'expansion des activités industrielles et tertiaires concentrées et à la diminution des emplois dans l'agriculture. Elle signale peut-être le début d'une ère nouvelle des rapports entre population et territoire, associant une plus grande stabilité résidentielle, un nouvel enracinement territorial, à une plus grande mobilité temporaire, une plus large maîtrise de l'espace, liée à des facilités de communication accrues.

Daniel COURGEAU et Denise PUMAIN

RÉFÉRENCES

[1] Daniel COURGEAU, Monique LEFEBVRE : Les migrations internes en France de 1954 à 1975 ; I. Vue d'ensemble, *Population,* INED, 3, 1978, p. 525-545. ; II. Migrations et urbanisation, *Population,* 2, 1982, p. 341-370.

[2] INSEE : Recensement général de la population de 1982. Principaux résultats. Série « boulier ». RP 82/4, 1984.

[3] Yves TUGAULT : La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes. *Travaux et Documents,* INED, diffusion PUF, 1973, 232 p.

[4] Hope ELDRIDGE : A cohort approach to the analysis of migration differentials. *Demography*, 1, 1964, p. 212-219.

[5] Claude TAFFIN : « La mobilité résidentielle » dans *Données sociales,* INSEE, 1984, p. 244-252.

BIBLIOGRAPHIE

Données sociales 1984

C'est une véritable encyclopédie des réalités sociales de la France contemporaine que l'INSEE vient de publier avec la cinquième édition de « Données sociales ». Soixante-dix auteurs, statisticiens de l'INSEE et de l'administration, spécialistes de centres de recherche et de l'Université, plus une équipe d'illustrateurs et de maquettistes ont produit, sous la direction d'Annie Fouquet, un gros volume de près de 600 pages d'études, de chiffres, de graphiques, d'index, groupés en dix chapitres. Un effort particulier de présentation, utilisant la couleur, facilite la compréhension des phénomènes et des évolutions. Le résultat est impressionnant ; l'ouvrage va devenir la référence obligée des professeurs de sciences sociales, des auteurs de manuels, et de ceux qui, à l'étranger, étudient ou font connaître la société française.

On ne résume pas une encyclopédie. On peut tout au plus citer quelques exemples des informations qu'on y trouve. Ainsi l'item « famille » de l'index renvoie à 12 articles, parmi lesquels :

● « **Famille et chômage** », où l'on apprend quelle était en avril 1982 la situation familiale des chômeurs : 35 % vivaient dans un ménage sans aucun actif avec emploi ; quant aux 65 % restants ils se répartissent en 26 % d'« enfants » vivant chez leurs parents, 26 % de femmes avec conjoint, 9 % d'hommes avec conjointe, et 4 % d'autres cas.

● « **Revenus des familles-types** », où l'on voit comment les prestations familiales et le système du quotient familial compensent partiellement, et différemment selon les revenus, les pertes de niveau de vie des familles avec enfants.

● « **Prestations familiales** » où sont présentés l'ensemble du système français, son évolution récente, et ses « effets redistributifs », ce qui *met en évidence la solution de continuité entre la plage de revenus où sont perçues les prestations soumises à conditions de ressources, et celle où jouent de manière croissante les effets du quotient familial ».*

● « **Relations avec la famille** », où sont exposés les résultats d'une enquête originale effectuée dans l'agglomération nantaise : *« Au dire des enquêtés, ce n'est pas avec les amis que se passent les meilleurs moments de la vie, mais en famille. Cependant les cadres, plus souvent que les ouvriers réduisent la famille à une notion plus intimiste, celle du couple (...). Presque un cadre sur trois n'a pas la moindre parenté dans un rayon de 30 km, situation qu'on ne retrouve qu'une fois sur dix pour les ouvriers ».*

● « **Consommation des familles** », où sont explicitées les conséquences sur les dépenses familiales de la présence d'enfants : *« Equipement du logement et automobile prennent de l'importance au détriment du poste culture-loisirs-vacances. L'accession à la propriété se développe, la cuisine familiale se substitue aux repas à l'extérieur, et la part du budget consacrée aux achats de mobilier et d'électro-ménager triple (...). Les familles de trois enfants ou plus sont bien plus nombreuses à déclarer, toutes choses égales par ailleurs, avoir des difficultés à boucler leur budget.*

● « **Répartition des enfants** », où sont présentées des statistiques portant non sur les familles, mais sur les enfants : *« Il y a désormais plus d'enfants* (jusqu'à 24 ans, mais « vivant en famille ») *dont les deux parents travaillent à l'extérieur, que d'enfants vivant dans un couple où la mère est au foyer. »* Et sur 100 enfants de moins de 16 ans vivant en famille, 46 sont enfants d'ouvrier, 12 de cadre moyen, 10 de profession libérale ou cadre supérieur, 5 d'agriculteur exploitant...

*

Et ceci n'est qu'un exemple. Parmi les autres sujets renvoyant à de nombreuses références, citons « alimentation », « automobile », « chômage », « consommation », « culture », « diplômes », « divorce », « enfants », « équipement des ménages », « femmes », « jeunes », « logement », « loisirs », « mariage », « médecine », « naissances », « patrimoine », « personnes âgées », « population active », « revenus », « salaires », « salariés », « santé », « travail féminin », « vacances »... A placer dans toutes les bibliothèques...

M. L.

« Données sociales ». En vente à l'INSEE, dans les observatoires économiques régionaux, et dans les librairies spécialisées, 580 p., 160 F.

Directeur-Gérant : Gérard Calot. – C.P. n° 1343 ADEP. Imp. Bayard-Presse, Paris. – Dépôt légal 1er trim. 1984. Edité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14. – Tél. : (1) 320.13.45. – CCP Paris 9061-56 H.

Le numéro	*France :* F 3,00	*Etranger :* F 3,50
Abonnement 1 an	*France :* F 30,00	*Etranger :* F 45,00
Abonnement 2 ans	*France :* F 55,00	*Etranger :* F 80,00
Abonnement 3 ans	*France :* F 75,00	*Etranger :* F 105,00